

Quel plan pour quels élèves ?

	↓	↓	↓	↓
Pour qui ?	Élèves en situation de handicap	Élèves relevant de pathologies chroniques, d'allergies, d'intolérances alimentaires	Élèves ne maîtrisant pas certaines connaissances et compétences	Élèves en difficulté présentant des troubles des apprentissages
Quel plan ?	PPS Projet Personnalisé de Scolarisation	PAI Projet d'Accueil Individualisé	PPRE Programme Personnalisé de Réussite Éducative	PAP Plan d'Accompagnement Personnalisé
Qui solliciter ?	Référent Élèves en Situation de Handicap du Collège	Médecin Scolaire et Infirmière Scolaire	Référent Soutien Scolaire du Collège	Médecin Scolaire et Infirmière Scolaire
Comment ?	La famille doit saisir la MDPH après demande explicite en équipe éducative avec l'aide éventuelle de l'Enseignant Référent	La famille, ou le chef d'établissement saisit le médecin scolaire	Le chef d'établissement définit avec la famille, les enseignants et les partenaires extérieurs de l'établissement (professionnels de santé) un programme	La famille ou le chef d'établissement demande l'avis du médecin de l'Éducation Nationale avant de définir un plan proposé à la famille
Pourquoi ?	<ul style="list-style-type: none"> ● Orientation ou accompagnement ● Aménagements et adaptations pédagogiques ● Aide humaine (AESH) ● Attribution de matériels pédagogiques adaptés 	<ul style="list-style-type: none"> ● Aménagements de la scolarité ● Traitement médical (en cas d'allergie...) ● Protocole d'urgence (en cas de crise...) 	<ul style="list-style-type: none"> ● Pratiques pédagogiques diversifiées et différenciées ● Coordonner les actions des professionnels ● Renforcer la famille dans son rôle éducatif ● Il peut également être mis en place pour les élèves intellectuellement précoces (EIP) ou les élèves à haut potentiel (EHP) en difficulté scolaire. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Aménagements et adaptations pédagogiques ● Utilisation d'un ordinateur personnel ● Peut se substituer au PAI mis en place pour des troubles « Dys » ● Peut se substituer à un PPRE qui serait resté sans effet